

Objet : Délégation de signature.

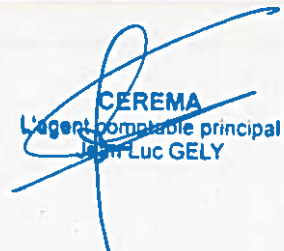
Vu le décret n° 2013-1273 du 27 décembre 2013 relatif à la mise en place du Cerema, Centre d'études et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement .

Vu l'arrêté du 21 février 2014 portant nomination de M Jean-Luc Gély en tant qu'agent comptable principal du Cerema.

Vu la lettre n°RH-1B/2013/12/12959 de la direction générale des finances publiques, en date du 31 décembre 2013 portant installation de l'agent comptable principal du Cerema.

Vu la décision de nomination du 31 décembre 2013 du directeur général des finances publiques n° n°RH-1B/2013/12/12959 fixant la date d'installation de M Jean-Luc Gély en qualité d'agent comptable principal au 1^{er} janvier 2014.

Je soussigné, Jean-Luc Gély, agent comptable principal du Centre d'études et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement donne, sous sa surveillance et sa responsabilité, délégation de signature à M Franck Deiana, fondé de pouvoir à l'agence comptable principale du Cerema, pour les opérations afférentes à l'agence comptable principale.



CEREMA
L'agent comptable principal
Jean-Luc GELY

